

Mobilisons-nous pour collecter des fonds et consommons « solidaires »!

Une partie de la recette réalisée à la buvette entre le 1er et le 4 décembre sera reversée au profit du Téléthon.

Profitez-en pour déguster boissons chaudes ou fraîches ou consommer quelques friandises !
Des petits sachets de bonbons seront vendus 2€.

Vous aurez aussi la possibilité de remplir la petite cagnotte qui sera mise à votre disposition à la buvette.

Nous sommes tous concernés !

